

Vevey s'engage pour l'égalité salariale dans le secteur public

Mesdames et Messieurs,

A l'instar de la Confédération et de 24 cantons et communes suisses, la Ville de Vevey a signé cette semaine à Berne la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public.

La Ville de Vevey confirme son engagement en faveur de l'égalité salariale : elle fait partie des 25 cantons et communes de Suisse signataires cette semaine de la Charte pour l'égalité salariale dans le domaine public. Un document également paraphé par la Confédération, sous l'impulsion du conseiller fédéral Alain Berset.

« La signature de cette charte valide une politique menée depuis longtemps par les autorités veveysannes. La question de l'égalité salariale demeure au cœur de nos préoccupations », souligne la syndique de Vevey Elina Leimgruber, qui a pris part cette semaine à Berne à la deuxième Rencontre nationale sur la promotion de l'égalité salariale dans le secteur public.

La charte souligne la volonté des signataires de concrétiser l'égalité salariale dans leur sphère de compétence. Elle adresse un signal aux employeurs publics et privés et vise un impact aussi large que possible. Dans les faits, il s'agit de contrôler régulièrement le respect de l'égalité salariale, aussi bien dans l'administration que dans les entreprises mandatées ou subventionnées par le secteur public. La charte n'a toutefois pas valeur contraignante sur le plan juridique.

« Il est important d'aller de l'avant. Nous allons informer nos partenaires institutionnels et les associations que nous soutenons, afin de les rendre attentifs à cette problématique », indique Elina Leimgruber.

Le secteur public représente 36 milliards de francs de marchés publics par an en Suisse, et plus de 300'000 équivalents plein temps.

A noter qu'une [plate-forme](#) regroupant des informations sur ce thème est disponible sur internet.

